

OBLIGATAIRE

Avenir Oblig Monde Responsable

Combiner recherche de performance sur des obligations internationales et impact environnemental

Investissez dans un fonds obligataire finançant des projets avec un impact environnemental positif

Avenir Oblig Monde Responsable, FCPE nourricier⁽¹⁾ de la SICAV maître Mirova Green Bond-Global, a pour objectif d'obtenir **une performance supérieure au marché des obligations vertes appelées « green bonds »**. La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans⁽²⁾.

Au travers de la SICAV maître, Avenir Oblig Monde Responsable a pour objectif d'investir jusqu'à 100% dans des obligations vertes favorisant la transition énergétique et écologique, qualifiés de green bonds (70 % minimum hors liquidités). Ces obligations sont émises par des entreprises, des supranationales, des banques de développement, des agences, des régions...

Les enjeux de la transition énergétique nécessitent des investissements majeurs que ce soit dans des projets d'efficacité énergétique ou d'énergies bas-carbone.

Les green bonds répondent à ce défi en **finançant des projets qui présentent des bénéfices environnementaux tout en rémunérant l'épargne comme une obligation classique**. Ces obligations visent ainsi un **double impact : financier et environnemental**.

Une gestion ISR de conviction sur un univers global

Avenir Oblig Monde Responsable investit principalement, au travers de sa SICAV maître, dans des obligations green bonds (entre 70% et 100% de l'actif) sélectionnées par Mirova tant pour leur qualités financières que pour leur profil extra-financier.

La qualification de green bonds résulte d'une méthodologie interne spécifique d'analyse développée par l'équipe de recherche en investissement responsable de Mirova et reposant sur 4 critères :

- Utilisation des fonds : financer des projets présentant des bénéfices environnementaux
- Évaluation de la qualité environnementale des projets financés
- Analyse ESG* de l'émetteur (selon des critères *Environnementaux, Sociaux / Sociétaux et de Gouvernance)
- Engagement de l'émetteur à fournir un reporting régulier de l'utilisation des fonds.

L'équipe de gestion effectue ensuite une analyse financière approfondie des émetteurs avant de procéder à la sélection finale des titres en portefeuille.

Grâce à une diversification géographique, sectorielle et en termes de notations crédit, le fonds cherchera à profiter des différents cycles économiques internationaux.

Les green bonds : un marché qui gagne en profondeur

Le marché des green bonds s'est fortement développé ces dernières années en termes de montant annuel des émissions, de nombre d'émetteurs, de notation, de pays et de secteurs. Pionnier sur ce marché, Mirova a participé, dès 2012, aux premières émissions d'obligations vertes.

Catégorie de projets éligibles au titres de projets green bonds :

Énergies renouvelables Ex : énergie solaire, éolien et géothermique	Préservation de la biodiversité Ex : conservation des terres
Efficacité énergétique Ex : construction commerciale et résidentielle	Transport propre Ex : train, véhicules électriques
Gestion durable des déchets Ex : agrobusiness et consommation	Gestion durable de l'eau Ex : infrastructure, traitement de l'eau
Utilisation durable des sols Ex : irrigation et gestion des forêts	Adaptation aux changements climatiques ex : réseaux intelligents

Les points clés

- Un placement obligataire favorisant la transition énergétique et écologique par le biais des green bonds
- Une gestion ISR de conviction
- Un pionnier sur le marché des green bonds

Focus



Filiale de Natixis Asset Management dédiée à l'investissement

responsable, Mirova développe **une approche engagée de l'investissement responsable** visant à relier création de valeur et développement durable avec une offre globale : actions, taux, infrastructures, impact investing, vote et engagement.

La philosophie de Mirova repose sur la conviction que l'intégration des enjeux de développement durable permet de proposer aux investisseurs des **solutions responsables, créatrices de valeur ajoutée à long terme**.

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est un placement qui vise à **concilier performance économique et impact social et environnemental** en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM / Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM / FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM / FIA maître, en raison de ses frais de gestion.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

Les risques

Le fonds est principalement exposé au risque de taux, au risque de perte en capital, au risque de gestion discrétionnaire, au risque lié à l'inflation, au risque de volatilité, au risque de crédit, au risque de contrepartie, au risque de surexposition, au risque pays émergent et au risque de change.

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 28,85 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place parmi les premiers gestionnaires d'actifs européens avec 333,5 milliards d'euros sous gestion et près de 648 collaborateurs⁽²⁾. Pionnier reconnu avec 30 ans d'expérience sur l'ISR, Mirova est, par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe.

Mirova rassemble une cinquantaine d'experts multidisciplinaires et propose une offre globale parmi les plus pointues du marché.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2014.

(2) Source : Natixis Asset Management au 31 mars 2015.

Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Oblig Monde Responsable
Univers d'investissement	Principalement des titres de dettes favorisant la transition énergétique et écologique, par le biais des green bonds
Fonds de fonds	Non
Fonds maître	Mirova Green Bond - Global (SICAV de droit français)
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Obligations et titres de créance internationaux
Société de gestion	Natixis Asset Management
Délégué de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	22 mars 2013
Devise	Euro
Indicateur de référence	Aucun – MSCI Barclays Global Green Bond couvert en Euro (à titre indicatif uniquement)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	100 €
Durée minimale de placement recommandée	3 ans ⁽³⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs. La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du compartiment de la SICAV maître en raison notamment des frais de gestion qui lui sont propres.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,05 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en juillet 2015, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.